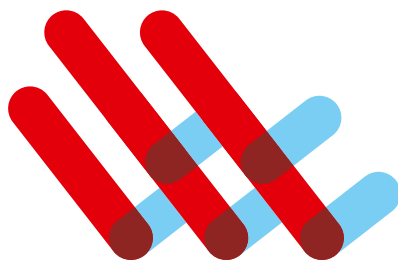


# TRAIT D'UNION

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES DE **LAMBALLE TERRE & MER**

## Un nouveau territoire tourné vers l'avenir



**LAMBALLE  
TERRE & MER**

Communauté de communes

À partir du 1<sup>er</sup> janvier, **LAMBALLE TERRE & MER** sera notre nouvelle communauté de communes. Un plus grand bassin de vie qui va réunir 40 communes et plus de 68 000 habitants.

**Lamballe Terre & Mer** est le fruit de la fusion des communautés de communes de Côte de Penthièvre, du Pays de Moncontour, d'Arguenon-Hunaudaye, du Pays de Du Guesclin, de Lamballe Communauté et des communes de Hénanbihen et Saint-Denoual.

Si l'intercommunalité va donner une nouvelle dynamique et plus d'attractivité à notre territoire, il n'y aura pas de changements pour les usagers

et leurs services publics. En effet, **toutes les compétences actuelles des communautés de communes seront conservées**. Cette continuité sera assurée et laissera le temps aux élus et services de repenser l'organisation à une nouvelle échelle, avec pour objectif de répondre dans les meilleures conditions aux besoins des habitants.

# “Une énergie collective fédérée autour de valeurs communes et une ambition portée pour tout un territoire.”

## Quelles compétences ? Quels services ?

Lamballe Terre & Mer va intégrer les compétences actuellement exercées. Elles évolueront, si besoin, pour répondre au mieux aux exigences réglementaires et aux attentes de la population et des territoires.

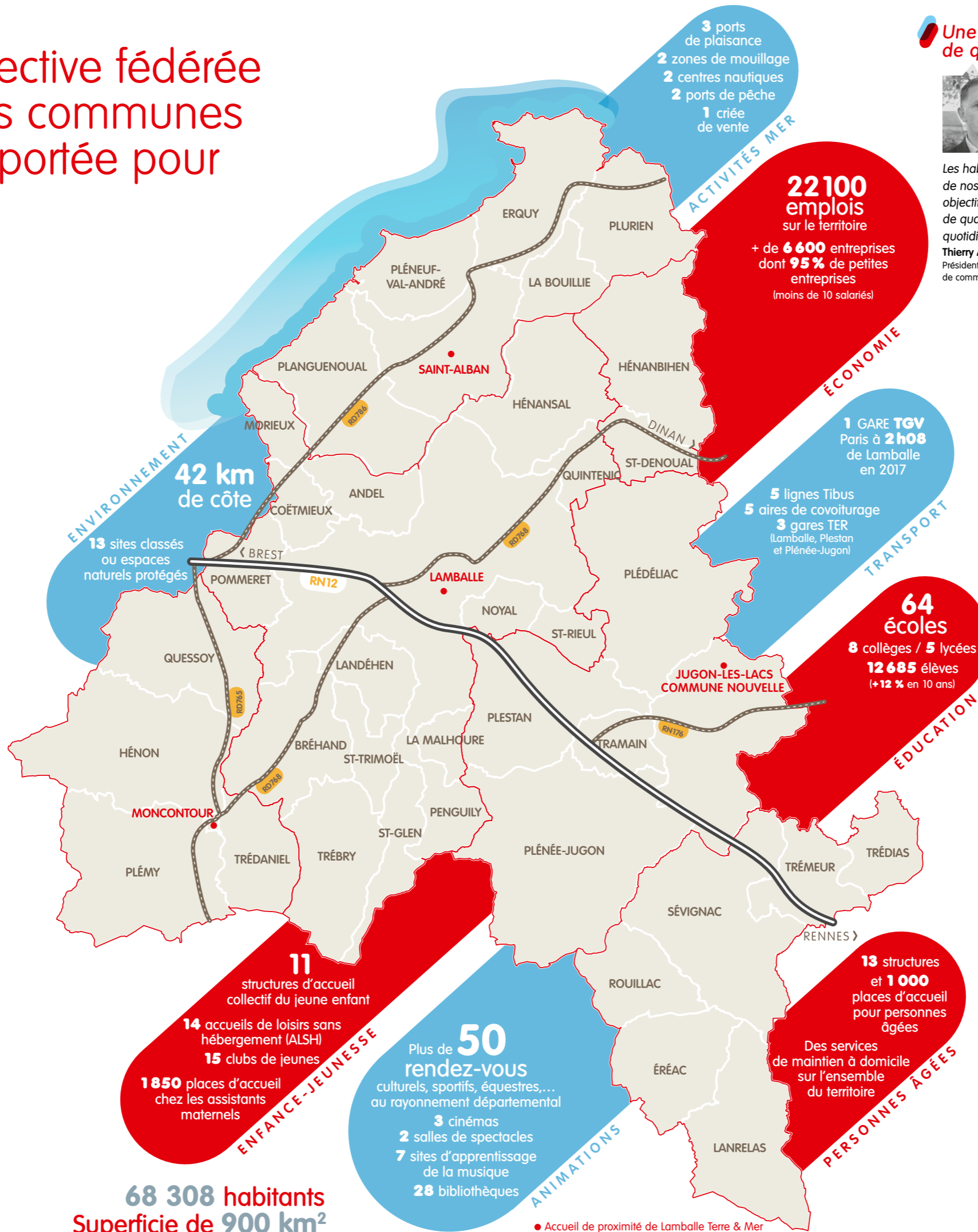
- » Développement économique et touristique
- » Emploi-formation
- » Enfance-jeunesse
- » Action sociale auprès des personnes âgées et/ou en situation de handicap
- » Environnement – gestion des milieux aquatiques
- » Habitat
- » Transport et mobilité
- » Sport
- » Culture
- » Déchets ménagers
- » Eau-Assainissement
- » Aires d'accueil des gens du voyage

## Quelle organisation ?

La composition du futur conseil communautaire est définie par la loi. Toutes les communes seront représentées en fonction de leur nombre d'habitants. Les communes vont choisir, parmi les conseillers communautaires actuels, ceux qui poursuivront au sein de la future intercommunalité. Le conseil sera alors composé de :

**64 conseillers(ères) communautaires** et **30 suppléants(es)**  
dont **1 président(elle)** et **15 vice-présidents(es)**

Les services de la nouvelle communauté de communes seront assurés par plus de **700 agents territoriaux** dont près de **240** dans le centre intercommunal d'action sociale (CIAS).



### Une offre de qualité



Les habitants sont au cœur de chacune de nos réflexions. Notre travail n'a qu'un seul objectif au final : vous fournir des services de qualité qui répondent à vos besoins quotidiens.

**Thierry Andrieux**,  
Président de la Communauté de communes du Pays de Moncontour

### Un projet équilibré



C'est un projet commun, où chacun a sa place dans la prise de décision. C'est un territoire qui s'équilibre autour de la RN12, qui nous relie les uns aux autres.

**Jean-Luc Couellan**,  
Président de la Communauté de communes Pays de Du Guesclin

### Une force collective



La loi ne nous imposait pas ce changement, mais c'était une évidence. Ensemble, nous sommes plus forts, entre Rennes, Brest et Nantes, nous devons donner du poids à notre voix partout où cela est nécessaire pour assurer notre développement.

**Loïc Cauret**,  
Président de Lamballe Communauté

### Une identité partagée



Notre nouveau territoire est riche d'une histoire et d'une identité communes, celles du Penthièvre, celles de la terre, de la mer et des hommes qui le composent.

**Joseph Jaffrès**,  
Président de la Communauté de communes Côte de Penthièvre

### Une adaptation nécessaire



Pour moi qui suis le doyen, c'est avant tout une affaire de transmission, de passage de témoin. En tant qu' élu, nous avons le devoir de faire avancer les choses, de nous adapter aux évolutions. Aujourd'hui, nous devons imaginer l'avenir et nous y préparer.

**Jean Mégret**,  
Président de la Communauté de communes Arguenon-Hunaudaye

### Une logique de proximité



Notre choix, pour l'avenir de la commune, a été fait par rapport à la proximité de Lamballe, en cohérence avec notre bassin de vie.

**Marie-Thérèse Salou**,  
Maire de Saint-Denoual

### Un choix stratégique



Le choix unanime des élus, dès le 14 décembre 2015, de se tourner vers Lamballe est une assise solide pour l'avenir : c'est une unité géographique et économique.

**Daniel Paulet**,  
Maire d'Hénanbihen



## Notre nouveau logo raconte son histoire

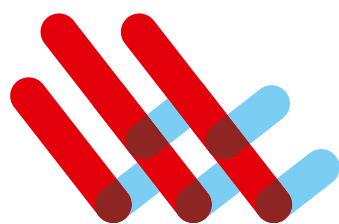
Le «L» de **Lamballe Terre & Mer** en est le point de départ.

Le choix du rouge pour exprimer la terre, nos racines, une couleur inspirée par les différents blasons de notre histoire. C'est aussi l'expression du dynamisme, de l'énergie et de la force de notre nouvelle intercommunalité. Le bleu raconte la mer, l'horizon, notre ancrage, notre ouverture sur le monde.

### Lisibilité, force, modernité, audace

**Lamballe Terre & Mer**, c'est la fusion de **5 communes de communes**. Les communes de *Saint-Denoual* et *Hénanbihen* rejoignent également cette nouvelle intercommunalité, soit un total de **40 communes**.

Ce nouveau logo raconte leurs histoires et forme un *maillage*, un mouvement dynamique vers l'avenir, l'expression d'une énergie collective fédérée autour de valeurs partagées et d'une ambition portée par tout un territoire.



**LAMBALLE  
TERRE & MER**

Communauté de communes



## VOS INTERROGATIONS

Voici les plus fréquentes...

### ● Que deviennent les services à la population ?

Vous conservez les mêmes services, aux mêmes endroits.

### ● Quelle sera la place de ma commune ?

Chaque commune garde ses compétences et intègre juste une nouvelle intercommunalité. Elle reste votre premier interlocuteur.

### ● Comment contacter Lamballe Terre & Mer, ma nouvelle communauté de communes ?

#### Sur place

Vous pourrez vous rendre aux mêmes endroits. Les sièges actuels des communautés de communes deviendront les sites d'accueil de proximité de Lamballe Terre & Mer.

#### Par téléphone

Vous composez le numéro actuel de votre communauté de communes :

! **Jugon-les-Lacs Commune Nouvelle (Manoir du Lou)** 02 96 50 62 20

! **Lamballe** 02 96 50 13 50

! **Moncontour** 02 96 73 44 92

! **Saint-Alban** 02 96 32 98 90

Un numéro unique sera bientôt mis en place.

#### Par mail

**contact@lamballe-terre-mer.bzh**



### Lamballe Terre & Mer se construit.

Prochaine étape début janvier avec l'installation du conseil communautaire. Vous pourrez suivre toutes les actualités sur

**www.lamballe-terre-mer.bzh**

(mise en ligne début 2017)